COMMISSION DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION DES ENTREPRISES DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS (CQCE-BTP)

\_\_\_oo0oo\_\_\_\_\_

MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION DES ENTREPRISES NATIONALES DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

Le décret n° 172/2022 du 21 Novembre 2022 a porté institution d’un système de qualification et de classification des entreprises nationales de bâtiment et de travaux publics exerçant une ou plusieurs des activités énumérées ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| **Secteurs d'activités** | **Activités (Qualifications)** |
| Bâtiments et équipements publics | Bâtiments et équipements publics |
| Routes | Routes |
| Hydraulique - Assainissement | Forages |
| AEP |
| Barrages |
| Assainissement |
| Energie | Réseaux |
| Production |
| Hydroagricole | Barrages et Bassins  |
| Périmètres irrigués et axes hydrauliques |

Une Commission de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et de travaux publics (CQCE-BTP) est chargée d’administrer les processus de qualification et classification des entreprises.

Pour l’opérationnalisation du système de qualification et de classification des entreprises nationales de bâtiment et de travaux publics, le Ministère de l’Habitat, de l’Urbanisme et de l’Aménagement du Territoire, avec le concours du Ministère de la Transition Numérique de l’innovation et de la Modernisation de l’Administration, a finalisé le montage d’une plateforme d'évaluation en ligne, permettant aux entreprises de soumettre leurs informations et de passer des évaluations de qualification et de classification de manière efficace et transparente. Cette plateforme facilitera également l'accès aux résultats et aux certificats de qualification.

Cette plateforme est opérationnelle et en ligne à l’adresse **: https : // qce.gov.mr**/

La date de démarrage des opérations d’enregistrement des entreprises sera communiquée par voie de presse, pour un lancement effectif du nouveau système à compter du 1er janvier 2024.

Pour plus d'informations sur les procédures de qualification et de classification des entreprises, veuillez visiter notre site web [……..] ou nous contacter à [……....].